

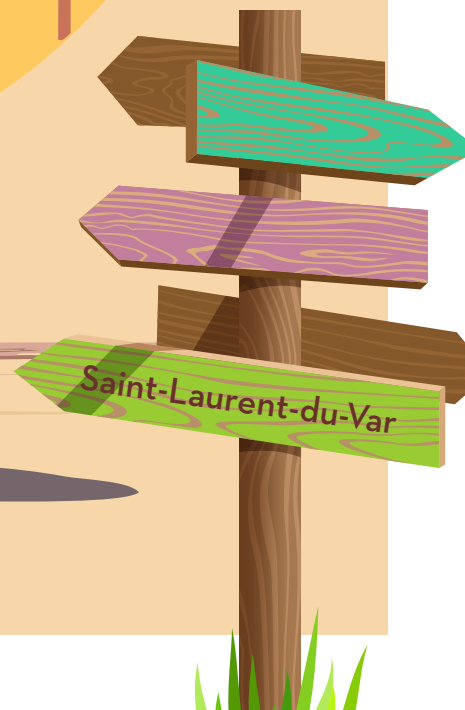


LE MAGAZINE

DOSSIER SPÉCIAL

La ville *en mode* été

P. 21-31



SOMMAIRE



P.4 | Retour en images

P.6 | L'actu en bref

P.8 | Modification de la collecte
des emballages

P.9 | Fortes chaleurs, canicule,
soyez prévoyant !

P.10 | Caserne de pompiers,
trois ans de secours laurentins

P.14 | Le débroussaillage chez vous,
une priorité citoyenne !

P.16 | Budget municipal, investissement record !

P.18 | Le tramway arrive à Saint-Laurent-du-Var
en 2026

P.22 | La ville en mode été

P.24 | Tous les rendez-vous
festifs de l'été

P.26 | À Saint-Laurent, l'été,
c'est plus marrant...en chantant

P.27 | Beach Sport Festival, saison 2

P.31 | Interview : Gilles Allari, adjoint aux Sports

P.32 | De nouvelles installations pour des
activités sportives en toute liberté

P.34 | Tribunes politiques

P.35 | Interview : Philippe Porteron,
comité de Sauvegarde
du Vieux-Village

Saint-Laurent-du-Var
PORTE DE FRANCE

Magazine de Saint-Laurent-du-Var Directeur de la publication : Joseph Segura | Rédaction : Sudeast Info | Graphisme et mise en page : BHB Communication | Photos : Ville de Saint-Laurent-du-Var | Impression : Imprimerie Joubert, Carros | Diffusion gratuite : La Poste | Tirage : 19 000 exemplaires. N°ISSN : 1257 - 5356. Communication - Cabinet du Maire BP 125, 06706 Saint-Laurent-du-Var



ÉDITO

Nos principes d'action : responsabilité et engagement

JOSEPH SEGURA, MAIRE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR,
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Chères Laurentines, Chers Laurentins,

En ces temps éruptifs, la confusion est à son comble. Notre pays est agité de nombreux débats, contestations et interrogations. Pour maintenir notre démocratie locale apaisée, il importe de retrouver calme et sérénité et de réaffirmer plusieurs principes qui guident notre action.

Principe de réalité d'abord. Oui la situation des finances publiques en général et celles des collectivités locales en particulier est difficile. L'État vote chaque année un budget en déficit et sa dette a dépassé les 3 000 milliards d'euros. Le service de la dette, c'est-à-dire le seul remboursement de celle-ci, est devenu le premier poste du budget de l'État. Le dernier rapport de la Cour des Comptes est éloquent et sans appel. Cette réalité s'impose à notre commune, puisque nous subissons dans le même temps la réduction de nos ressources avec la baisse des dotations de l'État et la forte augmentation de nos charges liées à la hausse des prix de l'énergie et au retour d'une forte inflation. Nous avons voté en avril un budget qui préserve nos services publics et permet d'engager les investissements nécessaires à notre bien-être collectif.

Face à cette réalité, nous avons choisi de nous tenir à un second principe : le principe de responsabilité. Nous savons que votre pouvoir d'achat est sollicité de toutes parts et que vous devez faire face à des charges nouvelles et inattendues. C'est pourquoi nous avons décidé de limiter les hausses de nos tarifs liées à l'inflation, en faisant porter une part de l'effort sur le budget général. Ce dernier ayant été déjà suffisamment sollicité, nous avons également choisi de ne pas augmenter les impôts comme nous nous y étions engagés et ce, contrairement à de nombreuses communes de France. Notre responsabilité est donc de contenir autant qu'il est possible nos dépenses de fonctionnement, de les réinterroger et de proposer des solutions. Tous les services de la Ville ont été mis à contribution et le budget primitif voté en avril est la traduction de ces efforts et de ces choix.

Certains de ces choix peuvent être discutés et contestés. Mais chacun doit prendre sa part de cet effort collectif. Le principe de sobriété s'impose à nous tous dans tous les domaines, et il doit être partagé. Ainsi nous réduisons notre chauffage, notre éclairage public, notre consommation d'eau, nos déplacements...



Et tou(te)s les Laurentines et les Laurentins sont invité(e)s à faire preuve de sobriété, à réduire leurs déchets, leur consommation d'eau, à préférer les transports en commun ou les mobilités douces pour réduire leur empreinte carbone. Ces choix de bon sens correspondent à notre volonté collective et largement partagée d'une ville responsable engagée dans une démarche de développement durable.

Dernier principe : celui de citoyenneté. Nous sommes tous des citoyens, libres et égaux en droits et en devoirs, respectueux les uns des autres et de nos institutions. Si la démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres, comme le disait Winston Churchill, notre démocratie locale mérite elle aussi mieux que la démagogie, les invectives et les anathèmes. Les ambitions sont légitimes, les intérêts particuliers sont compréhensibles, mais seul doit compter à nos yeux l'intérêt général.

Bien fidèlement

RETOUR



1



2



3

1. UN LAURENTIN CHAMPION DE FRANCE DE BRAS DE FER !

Déjà titré à plusieurs reprises au niveau national et membre du Top 9 mondial, Allan Barberis a décroché un nouveau titre de champion de France de bras de fer à Paris. Un titre qu'il a remporté dans sa catégorie (-100 kg) mais aussi en toutes catégories ! Licencié à Drap, Allan s'entraîne également dans sa ville, au Stade Laurentin Musculation. Le champion a été reçu en mairie, où Joseph Segura, maire, Thomas Berettoni, premier adjoint, Gilles Allari, adjoint aux sports, et Jérôme Tricotteux, président du Stade Laurentin Musculation, ont tenu à le féliciter. Prochaines échéances pour lui : les championnats d'Europe en Moldavie et les championnats du Monde au Kazakhstan.

2. RENCONTRE DE QUARTIER AVEC LES RIVERAINS DES PUGETS

Comme ils s'y étaient engagés, le maire de Saint-Laurent-du-Var et son équipe poursuivent leur série de rencontres de quartiers. Ainsi,

Joseph Segura, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, mais aussi des directeurs des services techniques et de la police municipale, des représentants de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la police nationale, sont allés à la rencontre des riverains du secteur des Pugets pour évoquer les projets en cours et à venir. Ce fut également l'occasion d'être à l'écoute des administrés dans une démarche de démocratie participative.

3. DES ANIMATIONS POUR LES JEUNES AU CŒUR DU QUARTIER DES PUGETS

Fruit d'un partenariat entre l'ADSEA 06, l'association Prévention Éducation Sport et l'AGASC, un espace sportif et culturel a été installé le temps d'une après-midi sur le plateau sportif des Pugets. L'occasion pour les jeunes de participer à des animations conviviales et entièrement gratuites, mais aussi d'échanger avec les éducateurs. Le maire, Joseph Segura, et son premier adjoint, Thomas Berettoni, sont venus apporter leur soutien à cette belle initiative et ont même participé à un match de basket et un match de foot avec les jeunes !

EN IMAGES



4



5



6

4. CROIX ROUGE : 60 ANS D'ENGAGEMENT POUR VIVIANE PASSEGGI GIBERT

Rentrée à la Croix Rouge Française le 23 avril 1963, Viviane Passeggi Gibert a célébré un anniversaire peu commun : 60 années d'engagement au sein de cette association d'aide humanitaire. Elle fut notamment présidente de l'unité locale Cannes-Pays de Lérins-Grasse, présidente de la délégation territoriale des Alpes-Maritimes, et a formé de très nombreux formateurs de la Croix Rouge, y compris loin de nos frontières. Personnalité attachante, Viviane Passeggi Gibert a reçu de beaux témoignages de sympathie et d'amitié lors de la réception organisée en son honneur.

5. PRÉSENCE DU CMJ ET REMISE DE MÉDAILLE POUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année, à l'occasion de la cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945, les enfants du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont participé

au traditionnel dépôt de gerbes et chanté la Marseillaise, aux côtés des élus et des représentants des autorités civiles, militaires et religieuses. Cette commémoration fut également l'occasion de mettre à l'honneur le sergent-chef du CIRFA de Nice et policier municipal de Saint-Laurent-du-Var, Fabien Houssu, décoré de la médaille d'or de la défense nationale pour son engagement au quotidien.

6. VIBRANT HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Une cérémonie placée sous le signe de l'émotion et du recueillement a été organisée au monument aux morts dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Après la lecture d'un message officiel par le maire, Joseph Segura, des gerbes ont été déposées par la communauté israélite de Saint-Laurent-du-Var, le Conseil départemental, le Conseil régional, l'Assemblée nationale et la ville de Saint-Laurent-du-Var.



Des sessions de tennis adaptées aux seniors

Dans le cadre des activités « Sport Santé Bien-être » mises en place par la ville de Saint-Laurent-du-Var et le centre communal d'action sociale (CCAS), le Tennis-Club des Vespins, labellisé « Club tennis santé », propose une nouvelle activité à destination des seniors. Grâce aux ateliers Tennis Santé, ils peuvent en effet pratiquer une activité sportive adaptée, coachés par un éducateur sportif spécialisé dans le sport santé. Bien encadré, le sport permet aux seniors de prévenir certaines pathologies et d'améliorer des capacités comme l'endurance, l'équilibre, la coordination ou la souplesse.



Rencontres intergénérationnelles entre seniors et collégiens !

De mars à juin, quatre rencontres intergénérationnelles ont été organisées entre des seniors et des élèves de 5^e du collège Joseph Pagnol. Quatre séances extrêmement conviviales et instructives, qui ont permis aux jeunes et aux aînés d'échanger sur leur mode de vie respectif mais aussi de faire équipe pour mettre en commun leurs connaissances. Au programme : des questions-réponses sur le thème « Vous à mon âge », des quizz de culture générale par équipes mêlant les différentes générations et un « final » en chanson autour d'un karaoké. Un projet enrichissant pour tout le monde, mené conjointement par le collège Pagnol et l'équipe d'animation du CCAS.



Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance réuni à Saint-Laurent-du-Var

L'ensemble des acteurs de la prévention, de la répression et des actions de la Politique de la ville se sont réunis autour de Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, pour l'assemblée plénière 2023 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). L'occasion, notamment, de dresser un état des lieux de la délinquance sur la commune en 2022, d'en étudier les caractéristiques et d'en mesurer l'évolution.

EN BREF



CCAS : un nouveau véhicule électrique pour le transport des seniors !

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Laurent-du-Var dispose d'un nouveau véhicule de 9 places 100 % électrique pour le transport des seniors lors des sorties et des animations. Ce « Peugeot Expert » est mis gratuitement à la disposition du CCAS par la société France Infocom, qui en a assuré le financement grâce à une prospection publicitaire auprès des artisans et commerçants laurentins, dont l'enseigne est floquée sur le véhicule. Ces acteurs économiques locaux ont d'ailleurs été invités à l'inauguration du véhicule par Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, et Mary-Claude Bauzit, adjointe en charge du social et des seniors.

Une oliveraie plantée près du parvis de l'hôtel de ville

Dans le cadre du plan de végétalisation global de la commune, mené sous l'impulsion de Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, et Danielle Hebert, adjointe à l'environnement, une oliveraie a été créée à proximité du parvis de l'hôtel de ville. Le service des espaces verts a ainsi procédé à la plantation de 18 oliviers. Une essence d'arbre méditerranéenne économe en eau qui, dans quelques années, apportera une zone d'ombre sur cet espace.




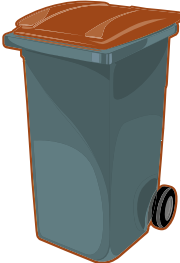
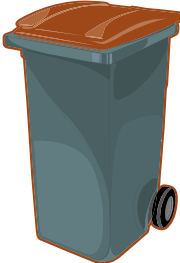

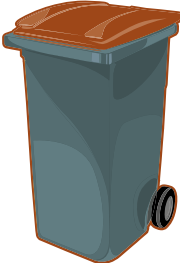

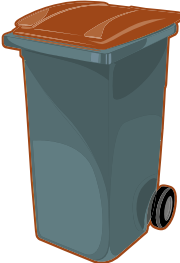
Les « pitchouns » plantent des lavandes au parc du Jaquon

Les enfants de la crèche « Les Lutins » ont participé à une opération de plantation de lavandes au cœur du parc du Jaquon, encadrés par les agents des espaces verts de la ville de Saint-Laurent-du-Var. Cette action a été menée en plusieurs sessions et a permis aux tout-petits de se familiariser avec la nature, dans le cadre d'un projet concret autour de l'environnement. Pour la dernière session, les jardiniers en herbe ont reçu la visite du maire, Joseph Segura, de son premier adjoint, Thomas Berettoni, de l'adjointe à l'environnement Danielle Hebert, et de l'adjoint à la petite enfance, Marcel Vaiani. Un grand merci à Jean-Claude Landi, ancien horticulteur, qui a donné les plants de lavandes.

ATTENTION !

Modification de la collecte des emballages

**Parce que vous êtes bons trieurs,
la collecte des emballages
s'effectuera 2 fois par semaine.**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						
Emballages	Ordures ménagères	Ordures ménagères	Emballages	Ordures ménagères		Ordures ménagères

Les bacs doivent être sortis à partir de 19h et rentrés avant 9h.



SACS AU SOL INTERDITS

CITEO

adelphe

Allo Mairies
3906
C'est l'appel local depuis un poste fixe.

Saint-Laurent-
du-Var

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

FORTES CHALEURS, CANICULE

SOYEZ PRÉVOYANT !

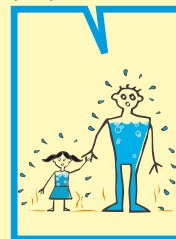
Comme chaque année en période estivale, les risques liés aux fortes chaleurs augmentent sensiblement et pour s'en prémunir, plusieurs comportements sont à adopter.

Dans le cadre du plan national canicule, reconduit par le ministère de la Santé ainsi que Santé Publique France, il est recommandé en premier lieu de bien s'hydrater et de rester au frais, en pensant à fermer ses volets durant la journée et à s'humidifier plusieurs fois par jour, visage et avant-bras à minima. Il est également important d'éviter l'alcool, de s'alimenter en quantité suffisante, et de garder le contact avec ses proches.

Le CCAS de Saint-Laurent-du-Var invite par ailleurs les **seniors de plus de 65 ans**, isolés ou en situation de handicap, à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées et reste ainsi à leur disposition au **04 92 12 40 40**.

Enfant et adulte : que faut-il faire ?

Mon corps transpire beaucoup pour garder la bonne température (37°C).



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation = danger.



Je bois beaucoup d'eau.



Je ferme les volets pendant la journée.



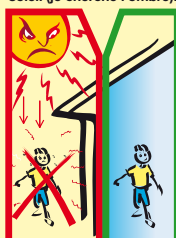
Je demande des nouvelles à ma famille, mes amis...



Au travail, je fais attention à moi et à mes collègues.



Je ne reste pas en plein soleil (je cherche l'ombre).



Je ne bois pas d'alcool.

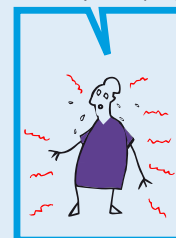


Je ne fais pas d'effort ou de sport trop fatigant.



Personne âgée : que faut-il faire ?

Mon corps transpire peu : c'est difficile de garder la bonne température (37°C).



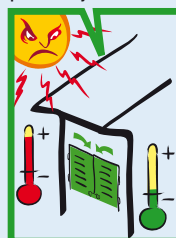
La température de mon corps peut augmenter : attention = je suis en danger.



Je mouille ma peau plusieurs fois par jour et « je fais de l'air ».



Je ferme les volets pendant la journée.



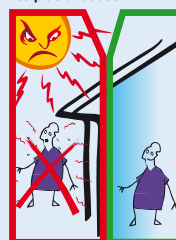
Je donne de mes nouvelles à ma famille, mes amis.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé (musée, cinéma, centre commercial...).



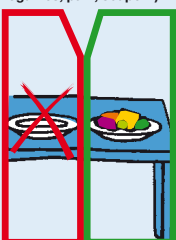
Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je bois environ 1,5 l d'eau par jour mais pas d'alcool.



Je mange comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).



La canicule et nous

Ma santé peut être en danger quand :

- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;

Cela dure depuis plusieurs jours.

= canicule

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS



CASERNE DE POMPIERS

TROIS ANS DE SECOURS LAURENTINS

Pendant longtemps, elle a été l'Arlésienne locale. Désirée par tous, souvent promise... mais les Laurentins ne voyaient rien venir. Jusqu'à l'inauguration le 24 janvier 2020 de la caserne des pompiers, Allée des agriculteurs, par le président du Conseil départemental Charles-Ange Ginésy et le maire Joseph Segura. Depuis, les secours partent, chaque jour, depuis ce nouveau site, pour vous porter assistance. On a fait le tour du propriétaire, avec le chef de Centre, le lieutenant Marco Scarselli et l'adjudant-chef Cyril Roig qui dirigeait la section de garde lors de notre visite.

7h, un mercredi de mars à la caserne laurentine. Une matinée ordinaire. Faite d'habitudes et d'imprévus. L'essence même du métier. Ce jour-là, c'est la section de l'adjudant-chef Cyril Roig qui est sur le pont. Cinq hommes et une femme prennent la garde. Direction la salle de rassemblement : c'est là que se décident l'emplacement des agents dans les véhicules lors des interventions à venir ainsi que les missions de chacun pour la vérification du matériel. Car, dès potron-minet, il est un rituel auquel nul ne déroge. C'est « l'inventaire ». « On contrôle les matériels de tous les véhicules. On les démarre, on vérifie l'huile, on s'assure que l'engin pompe fonctionne... », explique le chef de section. À l'intérieur, chaque ustensile doit être à sa place. Que ce soit dans le sac de premier secours, dans le sac d'oxygénothérapie... « On vérifie l'emplacement et la fonctionnalité de chaque chose », ajoute Cyril Roig. « Une paire de ciseaux qui n'est pas rangée, c'est un retard de prise en charge qui n'est pas acceptable ». Ce travail, au quotidien, c'est aussi une réactivation de la mémoire des soldats du feu. « Le but : que trouver le matériel devienne un geste réflexe. Un geste qui fait gagner du temps et qui concentre notre réflexion sur l'essentiel », précise, de son côté, le chef de ce Centre de première intervention, le lieutenant Marco Scarselli.

Pendant une heure, l'équipe en poste (6 agents à la garde) s'active dans les travées des véhicules à cette vérification minutieuse. À l'issue, un retour d'inventaire est dressé afin de noter si des problématiques ont été relevées. Après une pause café dans leur pièce de vie, les pompiers se doivent réglementairement d'effectuer, en fonction des interventions, trois types d'activités durant leur journée : du sport, des manœuvres et des travaux d'intérêt général (lire par ailleurs).

Mais, dès 8h30, la matinée s'accélère. Les « missions réglementaires » attendront. Une première équipe part pour un « accident sur voie publique » entre un deux-roues et un véhicule léger. Un quart d'heure plus tard, c'est la deuxième équipe qui prend la route pour un « malaise sur lieu de travail ». Dans les deux cas, les deux ambulances de la caserne (VSAV dans le jargon pompier : Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) transportent les victimes jusqu'à l'hôpital Pasteur de Nice. La caserne s'est vidée en un claquement de doigts !

À peine le temps de rentrer, la première équipe repart pour un enfant « blessé dans un lieu public » - une école. Il est amené à Lerval. De retour vers midi à la caserne, ce sont ces trois agents qui préparent le repas (pâtes bolognaise en l'occurrence) pour tous. Car la deuxième équipe a, entre-temps, elle aussi remis les gaz pour un malaise dans un centre de formation à La Gaude. Elle sera de retour aux alentours de 13h. Tous peuvent alors souffler et investir leur salle de vie. Repas, café, détente... Mais qui nettoiera la machine à café ? Cela va se jouer aux dés, dans une partie endiablée de 421. Tous peuvent alors repartir pour un après-midi de sport, de manœuvre et d'interventions auprès de la population laurentine.

Sport, manœuvres et TIG au menu

En dehors des interventions, les pompiers doivent effectuer, chaque jour, deux de ces 3 activités. « Notre métier impose d'être apte physiquement et de parfaitement maîtriser l'utilisation du matériel. Ces missions servent à ça », explique Cyril Roig. La caserne a été aménagée en fonction. Avec, notamment, la Tour de manœuvre, haute de 15 mètres, avec une colonne sèche pour les exercices incendie et des balcons différents à chaque étage pour travailler différents positionnements d'échelle... C'est là que les pompiers s'exercent à étirer les tuyaux, forcer une porte, intervenir dans un local enfumé en utilisant un appareil respiratoire...

Pour le sport, les pompiers laurentins disposent, au sein de leur caserne, d'une salle dédiée et équipée. En outre, la mairie leur permet de s'entraîner sur le stade des Iscles qui jouxte la caserne et leur accorde un accès libre à la piscine.

Quant aux travaux d'intérêt général, ils concernent l'entretien des véhicules et des locaux et de petites réparations.



Lieutenant Marco Scarselli



Adjutant-chef Cyril Roig



Les effectifs

La caserne est composée de **12 pompiers professionnels** (dont le chef de Centre) et de **55 pompiers volontaires**. Ces derniers ont une autre activité et, sur leur temps libre, assurent des gardes à la caserne. Ainsi, le jour de notre venue, il y avait Aline qui est éducatrice sportive, Anthony qui travaille à la Métropole niçoise, Serge qui est entrepreneur et Héric, employé à la mairie de Cagnes-sur-Mer.

Quatre sections de 6 pompiers se succèdent à la garde. Trois équipes sont composées de 3 pompiers professionnels et une équipe de 2 professionnels. Une recrue supplémentaire est attendue pour équilibrer cette organisation.

Dans **chaque véhicule**, il y a un **équipage de 3 pompiers** (un chef d'opération, un conducteur et un équipier).

L'été, l'effectif d'une section à la garde passe de **6 agents à 7 agents**.

Le chiffre

2 800. C'est le nombre d'interventions annuelles effectuées en 2022 par les pompiers de la caserne laurentine, soit entre 8 et 9 sorties par jour. Avec une augmentation mesurée pendant l'été (268 en juin, 257 en juillet et 240 en août). « Le secteur de Saint-Laurent-du-Var est assez représentatif de l'activité des secours en France », décrypte l'adjutant-chef Cyril Roig. « Avec 90 % d'interventions qui concernent le secours aux personnes, 5% les incendies et 5 % d'interventions diverses. Cela représente tout à fait notre métier ».

Les véhicules

Dans les travées de la caserne, ce sont 6 véhicules prêts à partir qui composent la flotte laurentine :

- 2 VSAV (Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes) ;
- 1 VTUB (Véhicule Tout Usage et Balisage) ;
- 1 FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger) pour les feux urbains ;
- 1 CCFM (Camion Citerne Feux de forêt Moyen) ;
- 1 véhicule léger de liaison.

VISITE GUIDÉE

Passé le grand portail d'entrée donnant sur l'Allée des agriculteurs, on se trouve dans la cour, face au bâtiment principal. À gauche, la Tour de manœuvre, de quatre étages, signale de loin l'emplacement des pompiers laurentins. Face à nous, les deux travées avec les véhicules d'intervention stationnés. Une fois la porte du bâtiment franchie, on aperçoit le long d'un couloir le bureau du chef de Centre et un bureau polyvalent. Au bout, la pièce de vie, avec un frigo et de quoi cuisiner, l'indispensable machine à café, un canapé, une télévision... C'est le QG des pompiers laurentins : « *La pièce où tout se fait, tout part de là* », glisse, dans un sourire, l'adjutant-chef Roig. De retour sur nos pas, à l'entrée du bâtiment, on trouve la salle de départ avec un ordinateur sur lequel est enregistré tous les matins la composition des équipages et où sont réceptionnées toutes les interventions. Au-dessus, des plans du secteur et de l'autoroute. Un peu plus loin, les vestiaires avec les casiers et les casiers de feu ainsi qu'une salle de cours où sont assurées les plages de formation. Enfin, le rez-de-chaussée accueille la salle de rassemblement. « *On se change ici. Et, dès que le Bip sonne, on complète notre équipement, on récupère une tablette, une radio, le chef prend la feuille d'agrès et on part* », détaille le chef Scarselli. À l'étage, se trouve la salle de sport avec des équipements fournis par le SDIS (Service départemental d'intervention et de secours). C'est là aussi que se trouvent les douze chambres dans lesquelles se reposent les pompiers laurentins, sur le pont 24h/24 évidemment. Au milieu, la célèbre perche de feu, ce tube métallique permettant de glisser du premier étage au rez-de-chaussée sans passer par la case « escaliers ».



LE DÉBROUSSAILLEMENT CHEZ VOUS UNE PRIORITÉ CITOYENNE !

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.



Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

DÉBROUSSAILLER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants

consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

QUI EST CONCERNÉ ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Quand débroussailler votre terrain ?

Vous devez débroussailler les abords de votre habitation ? Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !



Coupe des arbres, arbustes et branches.



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailleuse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE

FÉVRIER

MARS AVRIL

MAI

JUIN



Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchetterie, entiers ou après broyage.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



BUDGET MUNICIPAL

INVESTISSEMENT RECORD !



Le budget de la ville pour 2023 a été voté au conseil municipal du 12 avril. Il se veut maîtrisé et protecteur pour faire face à la crise mais ambitieux.

D'un côté, il y a le contexte économique, implacable : une hausse de l'inflation sans précédent depuis des décennies, qui se répercute sur le prix des matériaux et des matières premières et une crise énergétique aux lourdes conséquences financières. À ces circonstances instables et pénalisantes, il faut en ajouter d'autres, d'une consternante régularité : les prélèvements de l'État sur les finances communales laurentines et les baisses de dotation qui s'élèvent à près de 18,5 millions d'euros depuis 2014. On mesure l'ampleur de la tâche pour la Mairie de Saint-Laurent-du-Var lors de l'élaboration de son exercice budgétaire. Et pourtant. Grâce à la stratégie de rigueur initiée par Joseph Segura depuis 2014, qui a démontré son efficacité pour garantir la solidité financière de la Ville, affronter les incertitudes et les aléas, le budget 2023 se caractérise par sa stabilité et ce, malgré toutes ces contraintes. Malgré une conjoncture nationale et internationale aléatoire et complexe et les contraintes qui pèsent sur les collectivités locales, le budget d'investissement sera « inégalé » : 14,5 millions d'euros sont prévus. « **Ce choix volontariste peut se faire sans que nous ayons à augmenter les taux d'imposition, grâce à une situation financière très saine qui permet d'amortir le choc** », souligne Jean-Pierre Bernard, adjoint aux finances. Investir, savoir construire, rénover, embellir, sécuriser ou encore végétaliser, c'est améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la ville, toutes deux étroitement liées, puisque l'attractivité génère des emplois mais aussi des recettes pour la Commune. Parmi les opérations en cours ou programmées, on peut citer l'agrandissement du cimetière Saint Marc (2,5 M€) qui s'achèvera après l'été ; l'aménagement d'un terrain naturel au stade des Iscles (1,3 M€) ou encore l'achèvement des promenades du littoral (482 000 €), réhabilitation de l'immeuble « La Cruche d'Or » destiné à accueillir les services du Pôle technique municipal, les conseillers numériques et France Services (561 000 €).

À savoir

Le budget municipal est séparé en deux grandes enveloppes :

- les dépenses de fonctionnement dont la majeure partie concerne les salaires du personnel.
- les dépenses d'investissement dont la majeure partie concerne les travaux de construction ou de rénovation des équipements municipaux et l'achat du foncier.

Les chiffres clés

14,5 millions d'euros d'investissement et une hausse de 8 % par rapport à l'an dernier

5,5 millions d'euros d'autofinancement.

0 % d'augmentation des taux d'impôts.



La ville se développe, il nous faut accompagner ce développement avec des équipements et des services à la hauteur et préparer l'avenir. Nous le devons aux habitants et aux habitantes.

Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var



14,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA QUALITÉ DE VIE DES LAURENTINS

Investir, savoir construire, rénover, embellir, sécuriser ou encore végétaliser, c'est améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la ville. Sans compter, les projets structurants financés par la Métropole (Ligne 4 du tramway ou rénovation de l'avenue Général de Gaulle), de nombreux investissements sont programmés à travers les quartiers, comme la poursuite du plan de lutte contre la chaleur dans les écoles et les crèches, l'aménagement des itinéraires cyclables, la poursuite de la vidéoprotection, ou encore la poursuite des campagnes de renouvellement du revêtement des routes à travers la ville.

ÉDUCATION - FAMILLE

La maison de la famille en centre-ville dans les anciens locaux de la crèche familiale Lei Pitchouns.

ASSOCIATIONS

Le centre des Gueyeurs aux Pugets confié à l'AGASC.

SECURITÉ

Augmentation des caméras de vidéoprotection.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Réfection complète de l'immeuble « La Cruche d'Or » ex-Trésor Public, destiné à accueillir les futurs services du Pôle technique municipal, les conseillers numériques France Services. Entretien, rénovation et mise aux normes du patrimoine bâti.

NATURE EN VILLE

Création d'un parc végétalisé aux Rascas.

Lancement d'une étude pour le futur Parc Paysager de l'éco quartier Porte de France.

Libération des bâtiments communaux du square Benes pour le futur aménagement de la place végétalisée.

SPORT

Rénovation et amélioration des installations dont le stade des Iscles.

CIMETIÈRE

Extension du cimetière Saint-Marc.

EMPRUNT

Un recours à la dette contrôlé

Comme une entreprise ou un particulier qui achète des locaux ou une habitation, la Ville doit emprunter pour financer la création d'équipements. Avoir recours à l'emprunt est donc normal et preuve de dynamisme. Il faut en revanche veiller à ce que la capacité de désendettement - c'est-à-dire le temps que la Ville mettrait pour rembourser si elle y consacrait toute son épargne - reste raisonnable. Le recours à l'emprunt reste plus que modéré et respectueux de la trajectoire de désendettement communal fixée par M. le Maire. Et si le recours à la dette est plus important, il en demeure contrôlé. Elle s'élevait à 1 165 euros par habitant en 2022 (inférieure à la moyenne des communes de même strate 1 214 euros). La capacité de désendettement demeure inférieure au niveau moyen constaté dans les villes de la même catégorie, soit 6 ans. Saint-Laurent-du-Var veille à conserver une épargne suffisante pour continuer à faire face à ses obligations.



Futur parc aux Rascas



Sécurité



Stade des Iscles



Cimetière Saint-Marc

LE TRAMWAY ARRIVE

À SAINT-LAURENT EN 2026 !

Rallier Nice depuis la commune en utilisant un mode de transport doux, respectueux de l'environnement. Ce sera une réalité dans quatre ans avec le tramway métropolitain. L'enquête publique, qui se déroule du 12 juin au 21 juillet, doit mettre sur les bons rails la ligne 4. Au départ du CADAM, elle desservira la gare laurentine et l'arrêt « Tzanck ». Avant un prolongement deux ans plus tard jusqu'au centre de Cagnes-sur-Mer.



Améliorer le confort des habitants en proposant un moyen de transport alternatif à la voiture, requalifier les quartiers traversés par le tramway, accroître l'attractivité de ces territoires et œuvrer toujours davantage pour l'environnement. Autant d'engagements portés par le président de la Métropole, Christian Estrosi, et son président délégué, Joseph Segura, et qui trouvent leur parfait aboutissement dans la création de la ligne 4. Ce nouveau tronçon reliera les trois communes les plus importantes de Nice-Côte d'Azur en termes de population : Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer. Avec un temps de trajet estimé à 23 minutes entre les deux terminus (du CADAM aux lycées cagnois), il desservira, à terme, 14 nouvelles stations, sur plus de 7 km de voies créées. Dont quatre stations laurentines : Gare, Institut Tzanck, Chaillon et Vauban. Un parc-relais, situé près de la gare, permettra de stationner son véhicule avant d'embarquer à bord des rames métropolitaines. Au total, 40 000 voyageurs emprunteront chaque jour cette ligne pour un double bénéfice : apaiser la circulation automobile est-ouest de cette partie du département et supprimer 4 500 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par an.

Cet aménagement est, aussi, l'occasion pour la commune de requalifier son espace public, en complément des autres projets portés par la Municipalité. « L'arrivée du tramway nous permet de restructurer les quartiers de la gare et de la RM6007 avec des trottoirs élargis, de la végétalisation, la création de pistes cyclables... », rappelle le maire Joseph Segura. « C'est une magnifique opportunité d'embellissement pour notre commune ».

DONNEZ VOTRE AVIS LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de ligne 4 du tramway est soumis à une enquête publique entre le 12 juin et le 21 juillet prochain. C'est une procédure réglementaire, indispensable à la poursuite du projet, au cours de laquelle les Laurentins sont invités à s'informer et s'exprimer. Dans le dossier ouvert à consultation, vous trouverez donc toutes les caractéristiques du projet : tracé, emprise, aménagements, stations, sites de maintenance, travaux, financement... L'enquête publique permet également de recueillir vos observations et propositions avant toute réalisation.

Où et comment déposer vos contributions ?

- Lors des **permanences du commissaire enquêteur** (voir ci-contre) qui notera vos remarques ;
- Sur les **registres papiers** mis à disposition dans les lieux de permanence ;
- En ligne sur le registre électronique **enquete-publique-tramwayL4.fr** ;
- Par **mail** à l'adresse : **pref-tramwayL4@alpes-maritimes.gouv.fr**.
- Par **courrier** à l'adresse suivante : M. le Président de la Commission d'enquête du projet d'extension du réseau - Tramway Nice - Ligne 4 - Bâtiment Droit des sols et Maison des projets - 2, av. de Grasse - 06800 Cagnes-sur-Mer.

Les permanences du commissaire enquêteur

En mairie de Saint-Laurent-du-Var
(222, Esplanade du Levant)

De 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30 :
Les lundis 12, 19, 26 juin
et les 3, 10 et 17 juillet.

Les mardis 13 et 20 juin et le 18 juillet.

Les mercredis 14 et 28 juin
et les 5 et 12 juillet.

Les jeudis 22 et 29 juin
et les 6, 13 et 20 juillet.

Les vendredis 16, 23 et 30 juin
et les 7 et 21 juillet.

La ligne 4 en chiffres

14
nouvelles
stations



7,1 km
de voie nouvelle

23
minutes
de trajet



8 min
entre chaque
tram



40 000
voyageurs attendus par jour

4



nouveaux parcs-relais
(P+R) créés

→ **1 200** places

→ **250 000** m²
requalifiés

+ 4 500 t de CO₂
évités par an



Coût de l'opération **328 M€ HT**



+ de 1 200
arbres conservés et
plantés le long du tracé



Près de
30 000 m²
de plateforme végétalisée



INTERVIEW CROISÉE

Joseph Segura Thomas Berettoni

**« Avec le tramway, nous redessinent
en vert notre territoire. »**



C'est la dernière ligne droite du montage administratif. En 2026, la ligne 4 du tramway métropolitain ralliera le CADAM niçois à la station Tzanck. Tracé, caractéristiques, enjeux, impact environnemental : les habitants sont appelés à consulter et à commenter ce projet structurant pour la commune dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 12 juin au 21 juillet. Un projet que le maire, Joseph Segura, et son premier adjoint, Thomas Berettoni, ont défendu à chaque rendez-vous métropolitain pour le faire évoluer dans l'intérêt des Laurentins. Un projet global de requalification du territoire pensé avec le souci permanent du développement durable.

Avec l'enquête publique, c'est une étape importante du projet qui s'ouvre.

Joseph Segura : Avec Thomas Berettoni, qui suit le dossier avec moi, nous sommes sur l'objectif d'avoir le tramway en 2026 à Saint-Laurent-du-Var. On travaille désormais sur les acquisitions foncières, sur le parking-relais qui doit s'établir à la gare et les nouvelles stations. C'est le projet global qui est présenté aux Laurentins dans le cadre de cette enquête publique. C'est un projet essentiel à la commune et enthousiasmant pour notre avenir.

Thomas Berettoni : Dans le dossier d'enquête publique, les Laurentins peuvent tout consulter : les tracés, les emprises dans le détail, les propositions de stations, le mobilier urbain, les coloris, le nombre d'arbres, les essences... Je rappelle qu'il est prévu la plantation de près de 400 arbres sur Saint-Laurent-du-Var tout au long du tracé. Cette enquête, c'est une étape essentielle car elle doit aboutir à trois documents indispensables au projet : l'arrêté d'autorisation environnementale, l'arrêté de Déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité. Ce dernier document préfectoral nous permettant d'avancer sur les acquisitions foncières. Tout cela sera fait fin 2023, début 2024.

En quoi, le tramway est essentiel à Saint-Laurent-du-Var ?

Joseph Segura : Aujourd'hui, ce travail sur la mobilité est essentiel. À bien des égards. L'objectif, c'est de redonner vie à la RN 6007, de la gare aux Vespins, avec un projet qualitatif englobant de la végétalisation, des pistes cyclables et ce mode de transport en commun propre, respectueux de l'environnement. Cet ensemble d'aménagements va nous permettre de redessiner en vert ce territoire.

Thomas Berettoni : Tout ce secteur est depuis trop longtemps en attente de cette requalification. Elle est désormais à portée, avec cet apport primordial qu'est le tramway en termes de déplacements. C'est aussi une question de responsabilité. Aujourd'hui, on parle beaucoup de réchauffement climatique, de développement durable... C'est important d'investir dans des transports en commun décarbonés, modernes, fiables. C'est notre responsabilité politique de donner la possibilité aux Laurentins de laisser la voiture à la maison et de prendre le tramway.

Le tramway s'inscrit dans le projet global que vous portez pour la ville ?

Joseph Segura : En effet, on a déjà requalifié la Promenade du littoral et le port. Demain, ce sera l'aménagement du square Bènes pour créer une nouvelle centralité à Saint-Laurent-du-Var, avec un parc de 5 000 m² et 200 places de stationnement, la requalification de l'avenue de Gaulle qui mènera au parking-relais et au tramway, et le projet qualitatif du Point-du-Jour... Tout cela, c'est un ensemble cohérent.

Thomas Berettoni : Il y a aussi la dynamique d'acteurs laurentins comme Cap 3000 ou l'Institut Tzanck qui crée un pôle de cardiologie de pointe. Le tramway va faciliter la mobilité vers ce qui fait la vie de Saint-Laurent-du-Var. D'après les projections, la ligne 4 devrait être empruntée par 50 000 personnes par jour.

Le choix du tracé, au sud de la commune est parfois discuté.

Joseph Segura : En fait, il n'y avait que deux options : le littoral ou la 6007. Sur l'avenue de Gaulle, comme je l'ai entendu, ce n'est techniquement pas possible. Pour les voies, la piste cyclable, les trottoirs, il faut 20 mètres de large quand nous ne disposons que de 12 mètres sur cet axe. Sur les rives du Var, nous sommes en zone rouge pour le risque inondation. Impossible également.

Thomas Berettoni : La plus grosse densité de population se trouve autour de la 6007. Il faut ajouter à cela les différents pôles de centralité autour de la 6007, comme l'Institut Tzanck déjà évoqué. Les employés de l'Institut pourront bénéficier de ce nouveau moyen de transport. Il y a moins d'intérêt à faire passer le tramway sur la route du bord de mer.

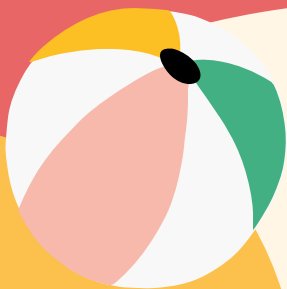
Il y aura finalement une station laurentine supplémentaire.

Joseph Segura : En effet, il y a une nouvelle station. Lors de la concertation publique, il y avait trois stations laurentines, désormais, pour l'enquête publique, nous en avons quatre.

Thomas Berettoni : Ce qui fait que nous aurons des stations tous les 500 mètres : une à la gare, une à Tzanck, une autre au niveau de l'impasse Chaillon et une dernière près de l'avenue Vauban. Au total, il y aura 15 stations du CADAM à Nice au lycée Renoir à Cagnes-sur-Mer pour 25 minutes de porte à porte. En 2026, le tramway sera livré jusqu'à Tzanck.

SAINT-LAURENT-DU-VAR

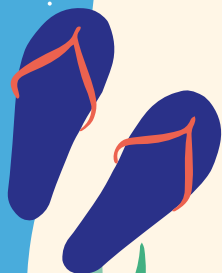
PORTE DE FRANCE



l'été

INTENSÉMENT

VOLUME 3





LA VILLE EN MODE ÉTÉ

L'été, c'est LA période pour se reposer, s'évader, se cultiver, s'amuser... et vivre en plein air ! À tout âge et même en restant en ville. Avec la crise sanitaire, les projets de vacances des Français ont été chamboulés. Il a fallu s'inventer de nouvelles façons de voyager, de se divertir, plus près de chez soi... Comme un écho à une tendance des villes pour se dynamiser en toute saison. Car, faire que chaque citoyen puisse se plaire dans sa ville, même en été, est devenu une affaire d'utilité publique.

À Saint-Laurent-du-Var, c'est ainsi tout un programme événementiel qui est imaginé pour permettre aux Laurentins de profiter et se rassembler.





Ce serait presque une image d'Épinal que l'on retrouve dans toutes les régions, toute l'Europe voire tous les pays du monde : des vagues successives de milliers de personnes qui délaissent leur quotidien – souvent les villes – l'été pour rejoindre des destinations plus rafraîchissantes, dépayssantes près de la mer, d'un lac, en montagne... Pendant des décennies, les villes non touristiques se sont vues se vider de leur population de façon nette, presque caricaturale, et leur pouls se ralentir presque comme en hibernation. En attendant les retours... On a longtemps eu coutume de dire que l'été est la trêve économique, culturelle, sportive, en particulier au mois d'août qui reste, en France par exemple, la période privilégiée pour les congés payés.

VACANCES EN VILLE(S)

Dans le même temps, si l'on en croit les sondages, moins de la moitié des Français, par exemple, partiront en vacances cet été (42 % selon un sondage OpinionWay 2022)... Alors, certes, en France, les populations urbaines « bougent » plus que les autres, pour rejoindre un bleu méditerranéen, un vert « espace » et du grand air. Mais, avant que les citadins ne partent vers d'autres horizons ou pour ceux qui ne partent pas ou plus tard dans la saison, que font les collectivités ?

L'ÉTÉ EN PENTE... LUDIQUE !

Avec les années, on l'aura compris, à un « impératif » parfois social s'est ajoutée une approche plus sociétale, plus ludique. Elle fait écho à une évolution des attentes de la population et à une autre vision de la ville. Une approche qui, finalement, vise à accompagner toutes les actions de lien entre la ville et ses habitants mises en place le reste de l'année, pour créer une forme de continuité... Ainsi, depuis les années 90, les communes ont-elles compris l'importance de mettre la ville à l'heure d'été. Il s'agit bien sûr de proposer de quoi se détendre et s'amuser dans sa ville – c'est l'esprit « plage » - mais aussi, pourquoi pas, s'occuper de soi et de sa santé par exemple par le sport, ou encore de se cultiver et apprendre des choses « différentes ». En d'autres termes, progressivement, les collectivités ont dessiné l'été comme un moment ludique pour tous ! Là où, dans le passé, on ne faisait que passer pour les courses, le travail, les petites choses du quotidien, avant d'aller « voir ailleurs » une herbe plus verte... Aujourd'hui, l'enjeu urbain est de permettre qu'on s'arrête, qu'on profite, qu'on se retrouve, qu'on se rencontre, qu'on partage...

LA SAISON « ESTIVALE », BONJOUR !

En un mot, avec le temps, l'été en ville est passé de « mornes plaines » à tout un programme pour se divertir, pour vivre autrement et aussi donner du sens à cette période de vacances d'été, moyennant parfois un bilan carbone exemplaire... Et à Saint-Laurent-du-Var ?

Depuis plusieurs années, la ville a pris ses quartiers d'été ! Ici, le coup d'envoi de la belle saison est donné avec le lancement de la saison estivale le 23 juin avec la pièce de théâtre Marius. Des Nuits Laurentines à la journée Vacances en Famille, pendant près de trois mois, les Laurentins peuvent sortir, profiter de concerts hebdomadaires, de séances de sport gratuites avec le Beach Sport Festival, sans oublier un petit ciné en plein air ! « Pour rendre agréable le quotidien de l'été en ville, que l'on y travaille, que l'on soit en famille, que l'on s'y retrouve pour partager la convivialité estivale... Notre Municipalité développe tout un programme pour animer la ville. C'est une action forte que j'ai initiée à mon arrivée à la Mairie. Même pendant la période de Covid-19, nous avons trouvé des solutions pour proposer des animations en été », explique Joseph Segura, Maire de Saint-Laurent-du-Var. Cette année encore, c'est un riche et beau programme qui attend les Laurentins tout l'été... Jusqu'à la rentrée, puisque dès septembre, c'est le retour du forum des sports et de la culture, de la fête du terroir et bien d'autres surprises ! Alors, prenez déjà date(s).

LA PHRASE

« À Saint-Laurent-du-Var, nous souhaitons que la période estivale soit un véritable moment de détente et de convivialité pour tous, que chacun puisse à la fois se reposer et se divertir dans une ville, dont le cœur continue de battre de juin à septembre. Cela passe par la mise en œuvre d'une programmation propice à la découverte, qui permet aussi de donner du sens à ses vacances », Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ici, c'est ma ville !

Une approche qui n'est pas réservée à l'Hexagone. On retrouve la même volonté de décliner la ville autrement, pendant la période estivale, à Lisbonne où un programme estival se décline autour du Tage, le fleuve de la capitale portugaise ; à Barcelone, dès le mois de juin, la ville rime avec des événements programmés sur les terrasses d'hôtels, des concerts, des festivals de cinéma ou une opération comme Brunch in the Park ; de l'autre côté de l'Atlantique, à New York, le Bryant Park Summer Festival dédié au ciné en plein air rappelle que la mégapole américaine est une ville de cinéma, alors que du côté de Central Park c'est un festival de théâtre qui invite le passant à s'arrêter et écouter déclamer du Shakespeare... Au-delà de la dimension « festivité », le point commun qui se dessine entre ces différentes approches des collectivités concerne la recherche de donner à vivre la ville autrement. Même pendant l'été. Une bonne façon aussi de développer un sentiment d'appartenance et de fierté chez ses riverains.



JUILLET

MARDI 4 **CONCERT CHRISTOPHE WILLEM**
21H30 Plage Cousteau - billetterie.saintlaurentduvar.fr



SAMEDI 8 **JOURNÉE « VACANCES EN FAMILLE »**
9H À 18H Animations, jeux, ateliers - Parc Layet
21H30 Cinéma en plein air - Parvis de l'hôtel de ville

MARDI 11 **CONCERT KISS FM LIVE**
20H30 Plage Cousteau, gratuit sur réservation billetterie.saintlaurentduvar.fr



JEUDI 13 **LES NUITS LAURENTINES**
20H À 00H DJs en plein air, feu d'artifice (22h30) - Esplanade Les Goélands

MARDI 18 **CONCERT MICHAËL JONES & FRIENDS**
21H30 **CHANTENT GOLDMAN**
Plage Cousteau - billetterie.saintlaurentduvar.fr



SAMEDI 29 **CONCERT MANU CARRÉ ELECTRIC 5**
21H30 Parvis de l'hôtel de ville





VOLUME 3

ÉVÈNEMENT

JUILLET / AOÛT

DU 2/07 AU 31/08
DE 18H À 22H30

MARCHÉ NOCTURNE

Les jeudis et dimanches - esplanade Les Goélands

DU 07/07 AU 04/08
9H À 13H

CABANE À LIVRES

Esplanade Les Goélands

DU 05/07 AU 23/08
21H

CINÉMA D'ÉTÉ

Lundis - Théâtre Georges Brassens (5€)
Mercredis - Plage Cousteau (gratuit)

AOÛT

SAMEDI 5
21H30

CONCERT HARPSODY ORCHESTRA

Parvis de l'hôtel de ville

JEUDI 10
17H À 19H

FÊTE DE LA SAINT-LAURENT

Procession, messe, commémoration - Vieux village, place de la résistance

21H30

TRIBUTE MADONNA MATERIAL GIRLS

Concert - Parvis de l'hôtel de ville



À SAINT-LAURENT, L'ÉTÉ, C'EST PLUS MARRANT... EN CHANTANT

De juin à septembre, la commune enfile ses habits de lumière pour une saison estivale rythmée et haute en couleur. À commencer par les couleurs de l'Afrique pour la traditionnelle manifestation « Vacances en famille ». Celles de l'arc-en-ciel, ensuite, pour le prélude laurentin au 14 juillet. Sans oublier les blanches et les noires des notes joyeuses qui vont ensoleiller les nombreux concerts au programme de juillet-août. Un sacré chassé-croisé d'affiches alléchantes. Comme les concerts les pieds dans le sable organisés (au profit du Téléthon) dans le cadre du Beach Sport Festival. Deux mardis à cocher sur vos calendriers : Christophe Willem livrera un beau panorama de ses prouesses vocales le 4 juillet ; Michael Jones and Friends chanteront Goldman le 18 juillet (25-30 € ; réservations sur billetterie.saintlaurentduvar.fr). Sans oublier le Concert gratuit KISS FM live qui installera le 11 juillet ses talents dans l'arène laurentine. De la plage au Parc Layet, tour d'horizon des autres grandes dates de l'été laurentin avec Nathalie Franquelin, adjointe au maire, chargée de la culture, de l'événementiel et de l'attractivité touristique.



Quelle sera la tonalité de l'été laurentin ?

L'été, la saison événementielle prend le relais de la saison culturelle, qui s'est provisoirement refermée début juin par la 6^e édition de notre Festival de théâtre organisé en association avec la Compagnie Albatros. Pour les mois de juillet et août, nous avons concocté un programme mêlant nos grands rendez-vous traditionnels avec de nombreuses animations musicales à destination des familles laurentines et des visiteurs.

Quelles sont les premières dates à cocher sur le calendrier ?

Pour ouvrir l'été, le 21 juin, rendez-vous de 15h30 à 22h30 dans le vieux-village pour la désormais traditionnelle Fête de la musique organisée avec l'association AGASC. C'est ensuite, le 8 juillet, la manifestation « Vacances en famille » qui va se déployer sur le Parc Layet. Cette année, nous avons choisi le thème de l'Afrique avec de nombreuses animations, des danses, des jeux et des énigmes autour de la culture africaine. Et, en clôture, la projection du film-événement Indiana Jones et le cadran de la Destinée. Cinq jours plus tard, le 13 juillet, direction l'Esplanade des Goélands pour notre prélude à la Fête nationale : au programme le feu d'artifice tiré en baie de Saint-Laurent-du-Var et « les Nuits laurentines », une soirée au cours de laquelle nous mettons à l'honneur les DJ des clubs de la commune. Ils vont enflammer le bord de mer avec un set agrémenté de déambulations d'artistes, de performers et de musiciens.

La suite s'annonce tout aussi musicale...

En effet. Le samedi 29 juillet, c'est le Off du Nice Jazz Festival qui vient poser ses instruments sur le parvis de la mairie laurentine avec le concert de Manu Carré Electric 5. Une semaine plus tard, le 5 août, rendez-vous au même endroit pour une soirée des Estivales du Conseil départemental : au menu, de la grande musique avec le Harpsody Orchestra. Enfin, le 10 août, la commune fêtera son saint patron, grâce au concours essentiel du Comité de Sauvegarde du Vieux-Village. Une journée qui se déroulera dans la pure tradition avant de laisser place en soirée au concert Tribute Madonna qui va faire vibrer les cœurs rassemblés sur le parvis de la mairie.



BEACH SPORT FESTIVAL

SAISON 2, C'EST PARTI !

L'édition 2022 avait remporté un tel succès que tout le monde attendait la version 2023. Le Beach Sport Festival est enfin de retour et va « enflammer » le sable laurentin du 28 juin au 23 juillet.



Si la manifestation avait gagné ses galons de référence sportive européenne unique en son genre, cette année, elle accueille un nouvel invité. Le handball, en effet, va rejoindre la lutte, le footvolley, le tennis, le beach volley et le rugby ! « *L'ensemble des fédérations s'engagent dans ces compétitions de haut ou très haut niveau. Aujourd'hui, nous faisons évoluer l'événement en termes qualitatifs pour coller au cahier des charges des différentes disciplines et accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions* », analyse Sébastien Soucasse, directeur du service des Sports de Saint-Laurent-du-Var. Vivement le coup d'envoi, le 28 juin !



DURE LUTTE SUR LE SABLE LAURENTIN

Un sport de plus donc, mais avec le même objectif pour la manifestation : offrir au plus grand nombre, familles, enfants, la possibilité de découvrir des activités pratiquées sur le sable.

Mais pas de n'importe quelle manière ! « *Trois axes sont privilégiés : la découverte, la compétition de haut niveau et le spectacle* », poursuit le directeur des Sports.

Ainsi, en ce qui concerne la lutte, qui occupera la scène laurentine du 28 au 30 juin, en plus de l'étape française de Coupe du monde, auront lieu les championnats d'Europe des U20, hommes et femmes.

OLIVIER GIROUD, PARRAIN DU FOOTVOLLEY...

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet, le footvolley prend le relai. Les dix meilleures nations seront aux prises. Le spectacle sera encore au rendez-vous : anciens pros et ceux toujours en activité seront opposés comme l'an dernier. Rappelons que les Laurentins avaient pu croiser la route de Didier Deschamps, Hugo Lloris ou encore Dante. Cette année, c'est Olivier Giroud qui sera le parrain de cette affiche laurentine ! Du beau monde pour le plus grand bonheur de tous !



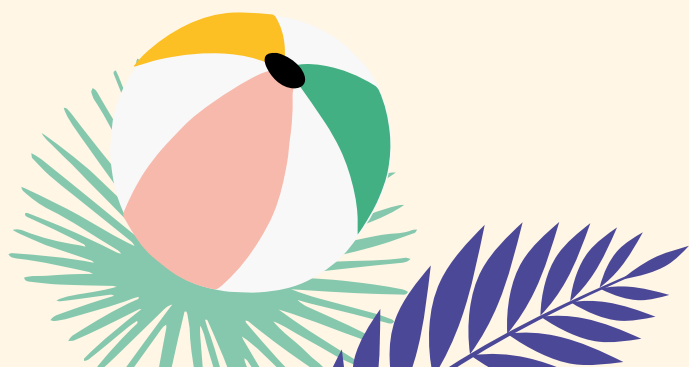
...TSONGA, DU TENNIS

Cette année encore, les organisateurs sont parvenus à attirer un gros poisson en la personne de Jo-Wilfried Tsonga, qui sera le parrain du beach tennis, à partir du mercredi 5 juillet.

Il sera présent pour le temps découverte, au cours duquel ses supporters ou les fans de tennis pourront échanger quelques balles avec ce champion hors normes. Quant au temps compétition, il sera consacré au Beach Summer Tour et au BT 2000.

LE RUGBY TRANSFORME L'ESSAI

À partir du 12 juillet, le rugby fera son entrée dans la mêlée ! Les deux premiers jours, la découverte de ce sport sera à l'affiche. Avant le feu d'artifice du 14 avec le tournoi Élite des U20 organisé par la Ligue, avec les meilleures formations, comme nos voisins toulonnais. Le 15, le Stade Laurentin Rugby proposera son tournoi exhibition qui mettra aux prises 8 équipes composées d'anciens joueurs professionnels et des personnalités du monde du sport. Le tournoi se terminera par une session nocturne, une action caritative au bénéfice de l'association laurentine Les Petits pas pour Jade. Le public aura l'occasion de voir les French Legends, qui regroupent les anciens internationaux.





LE HAND À SA MAIN

Dès le 16, le hand, petit dernier, fera son entrée en lice. Deux sélections, française et italienne, en découdront. Des anciens internationaux proposeront des initiations-découvertes avant une rencontre opposant des anciennes légendes. De quoi rendre le public présent... totalement barjot !

LE BEACH VOLLEY MONTE AU FILET

Les 19 et 20 juillet, le sable laurentin sera au service du beach volley, deux jours dédiés à la découverte de cette discipline exigeante. Le 21, début des qualifications, hommes et femmes, des championnats de France. La finale se déroulera le 23 mais, auparavant, des « night sessions » seront au programme.

« C'est dans la logique de l'évolution que nous avons souhaité donner à ce projet. Offrir au plus grand nombre la possibilité d'assister à un spectacle haut de gamme et, pour cela, que les sportifs ne souffrent pas de la chaleur », développe Sébastien Soucasse.

LES MARDIS, C'EST CONCERT !

Les mardis 4, 11 et 18 juillet, le sport fera une pause pour laisser la place à des concerts... les pieds dans le sable ! Deux d'entre eux seront caritatifs, puisque les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon. Il s'agit de Christophe Willem le mardi 4 juillet et Michael Jones & Friends chantent Goldman le mardi 18 juillet (billetterie sur saintlaurentduvar.fr). Le mardi 11 juillet, vous avez également rendez-vous avec le Kiss FM Live, un concert gratuit qui réunira sur scène un plateau d'artistes exceptionnel.



Le Beach Sport Festival, c'est gratuit !

L'ensemble du Beach Sport Festival est gratuit. Seuls, les événements caritatifs seront payants, mais évidemment pour la bonne cause !

SAINT-LAURENT-DU-VAR
PORTE DE FRANCE





INTERVIEW

Gilles Allari

ADJOINT AUX SPORTS

« *Le Beach Sport Festival correspond à l'image de Saint-Laurent-du-Var, une ville sportive et dynamique* »



Que représente ce Beach Sport Festival pour Saint-Laurent-du-Var ?

Saint-Laurent-du-Var est désormais la vitrine du sport sur sable. Nous disposons d'une très belle plage de sable, l'une des plus importantes du département. On a voulu s'approprier cet espace afin d'organiser une très belle manifestation sportive. Elle est devenue une vraie référence ! Cela correspond bien à l'image de Saint-Laurent-du-Var, une ville sportive et dynamique. Enfin, le Beach Sport Festival offre une visibilité et une attractivité à l'échelon national et international puisque des compétitions mettront aux prises différentes nations.

Le plateau de cette édition est encore plus élevé ?

On monte en gamme ! Les compétitions seront de niveaux supérieurs, notre installation plus grande, pour éviter la canicule de l'an dernier, des gradins seront ombragés, les horaires décalés en nocturne avec un éclairage en leds. Et la surface de pratique a presque doublé !

Et un petit nouveau, le hand...

En effet, la Fédération française de handball nous a sollicités cette année et proposera une exhibition entre anciens internationaux français. Cela hausse encore la très belle affiche proposée avec des anciens sportifs de très haut niveau dans toutes les disciplines. Quant au hand, nous réfléchissons déjà à l'organisation d'une compétition en 2024.

Saint-Laurent-du-Var, ville de cœur aussi avec des manifestations caritatives ?

En effet, nous avons voulu mettre en avant cet aspect. Sur les trois concerts donnés, deux seront au bénéfice de l'AFM, association du Téléthon !

Tous les feux sont donc au vert !

Tout ce mois complet dédié au sport sera entièrement gratuit ! Seul le match des French

Legends (beach rugby) sera payant, au tarif de 5€. Les bénéfices seront reversés à l'association "Petits pas pour Jade". Tout le monde est bienvenu pour partir à la découverte des disciplines et assister à un beau spectacle. Et, surtout, passer un très bon moment !

“ *La surface de pratique a presque doublé !* ”

DE NOUVELLES INSTALLATIONS

POUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES EN TOUTE LIBERTÉ





Le mouvement était déjà engagé. Mais la crise sanitaire du Covid-19 a accentué les choses. Les gens en général, et les Laurentins en particulier veulent s'adonner à des activités physiques.

Alors, Sébastien Soucasse, directeur du service des Sports de Saint-Laurent-du-Var, et ses collaborateurs ont mis les petits plats dans les grands afin de satisfaire cet appétit grandissant.

Au menu, la réhabilitation du terrain de basket des Pugets et la création d'une aire de jeu réservée aux matchs de 3X3, trois terrains de beach volley et, enfin, un workout positionné au Parc Layet, une structure à destination des pratiquants libres qui complète celles déjà installées en bord de mer, à côté du poste de secours.

« Ce sont des activités émergentes et nous devons offrir ces instal-

lations aux Laurentins. Le sport associatif se porte toujours bien. Mais ceux qui préfèrent pratiquer de manière libre, autonome, doivent être en capacité de le faire », explique Sébastien Soucasse.

UN FORMIDABLE ÉCHO AU SPORT-SANTÉ

Et c'est la cerise sur le gâteau, puisque ces installations viennent en écho à la politique menée par Joseph Segura et son équipe, faisant du sport-santé une priorité de la majorité municipale. Désormais, les Laurentins peuvent aller faire du sport où ils le désirent et quand ils le veulent grâce aux investissements de la municipalité : 29 000 € pour le terrain de basket et 19 000 € pour le workout, avec une subvention de l'Agence Nationale du Sport.

Mais le bonheur des sportifs laurentins n'a pas de prix !



TRIBUNES POLITIQUES*

L'intérêt général, boussole de notre action !

Face aux érucations d'une opposition confuse qui s'agite et aime fausser la réalité, nous pensons qu'il est important d'être calme et serein. Il convient aujourd'hui de réaffirmer plusieurs principes qui guident notre action, à savoir les principes de réalité, de responsabilité et de citoyenneté dans l'intérêt des Laurentin(e)s. Ainsi, si certains aiment à déformer le miroir de la vérité en évoquant « une explosion des finances locales » qu'ils prennent le temps de se replonger dans le budget 2023 et lisent attentivement le compte administratif passé en conseil municipal le 14 juin. Quant à l'absence de concertation, peut-être oublient-ils sciemment ou non les réunions de quartier, les concertations et autres enquêtes publiques, dont la dernière a lieu actuellement sur la ligne T4 du tramway. In fine, notre démocratie locale et les Laurentin(e)s méritent mieux que la démagogie, les invectives et anathèmes.

L'équipe municipale
de Saint-Laurent-du-Var
Groupe majoritaire, « La proximité au cœur de notre action »

Tribune non parvenue.

Patrick Villardry
« Vivons Saint Laurent »
Conseiller municipal
06 03 90 60 45

Tribune non parvenue.

Marc Moschetti
« Saint-Laurent au cœur »

Comment recycler du matériel en bon état de marche

Au cours de voyages dans d'autres départements, j'ai été amené à observer le traitement des encombrants et surtout comment recycler du matériel en bon état de marche. La solution réside dans une recyclerie, dans laquelle nous pourrions déposer divers encombrants qui seraient valorisés, avec un service supplémentaire. Ce service supplémentaire existe dans les recycleries, il vous permettrait de déposer du matériel en bon état de marche tels que : électro ménagers, éléments de puériculture : landaus, lits et tables, sièges pour nouveaux nés, meubles en bon état, décoration intérieure : lampes etc.

Tout ce matériel bien rangé est déposé dans un hangar à disposition du public qui peut se servir gratuitement. Voilà un bel exemple de solidarité, qui donnera une autre vie à des objets et qui permettra à des familles de trouver des solutions à leur vie courante.

Marc Orsatti
« 100% Transition Écologique au quotidien »
marc.orsatti@laposte.net, 06 23 71 18 09
www.marcorsatti.fr, Twitter, Facebook

Saint-Laurent-du-Var : La macronie municipale

Depuis sa réélection, Joseph SEGURA, qui a sans honte prêté allégeance à Macron et à son représentant local Christian ESTROSI, utilise tous les procédés de gouvernance de la macronie à l'échelle municipale.

Explosion des finances locales, absence de consultation des habitants pour les projets structurants, mépris de l'opposition et absence de cap.

Les ingrédients d'une gestion vouée à l'échec et qui n'ayant que pour seule boussole les intérêts d'une poignée au détriment de la majorité.

Il est temps que Joseph SEGURA se détache de Christian ESTROSI, et agisse enfin dans l'intérêt des Laurentins d'abord !

Marie-France Corvest
et Sandrine Belot
« Les Laurentins d'Abord »

*Conformément à la loi n°2002-276 de février 2002 relative à la démocratie de proximité chaque groupe politique du conseil municipal de Saint-Laurent-du-Var qui dispose ici d'un espace d'expression engage sa responsabilité pour chacun des propos tenus.

INTERVIEW

Philippe Porteron

« *Se rapprocher de la jeunesse !* »



Philippe Porteron fait partie de ces personnes indispensables à une commune. Une mémoire précieuse pour les Laurentins d'aujourd'hui, mais aussi pour les futures générations à qui il pourra transmettre ses souvenirs... À son actif ? Plus de 35 ans de participation au Comité de Sauvegarde du Vieux-Village et, surtout, deux présidences.

Vous assurez la présidence du Comité de Sauvegarde du Vieux-Village depuis combien de temps ?

J'ai assuré la présidence, il y a quelques années, et durant trois ans, mais il était difficile d'allier vie professionnelle et présidence. J'ai alors passé le flambeau. Mais j'ai repris la présidence il y a quatre ans.

Le Comité de Sauvegarde du Vieux-Village ?

C'est 400 adhérents environ. Nous organisons des animations au sein du Vieux-Village et organisons des voyages pour nos adhérents.

Depuis votre retour ?

J'ai surtout voulu poursuivre les actions du Comité créées par nos anciens depuis sa création par René Ramella, il y a 48 ans : La Fête de la Saint-Jean, le stockfish... J'ai également remis au goût du jour la Fête du pan-bagnat.



Nous avons pu, et nous pouvons toujours, compter sur nos adhérents qui nous ont soutenus en permanence.



Les années Covid ?

La période la plus difficile depuis que je suis au Comité. La première année, nous n'avons rien pu organiser. La seconde, quelques réalisations encadrées par les mesures sanitaires. Certaines associations ne s'en sont pas relevées. Nous, heureusement, nous avons pu, et nous pouvons toujours, compter sur nos adhérents qui nous ont soutenus en permanence.

Vos projets ?


Se rapprocher de la jeunesse ! Aujourd'hui, nos adhérents sont assez âgés et nous souhaitons mettre sur pied des activités pouvant intéresser les jeunes, même si c'est parfois compliqué. Voir ce que l'on peut leur apporter. Mais, il est déjà difficile de recruter des bénévoles, alors...

Les changements dans le Vieux-Village ?

Il s'est pas mal amélioré, avec le pavage des rues, les restaurations des bâtiments. La municipalité agit énormément. Enfin, on essaie de communiquer avec les habitants du Vieux-Village, de partager, afin qu'ils nous rejoignent.

SAINT-LAURENT-DU-VAR

PORTE DE FRANCE



CHRISTOPHE WILLEM

4 JUILLET 2023

Les **CONCERTS** du
Beach
Sport
Festival

Au profit de
l'AFM-Téléthon

Prix des places :
25 € à 30 €

Billetterie :
saintlaurentduvar.fr



& FRIENDS
MICHAEL JONES
CHANTENT GOLDMAN

18 JUILLET 2023

PLAGE COUSTEAU
Saint-Laurent-du-Var

Ouverture des portes
19h30

Début du concert
21h30